

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA VISITE DU CFP de Longwy du 19 octobre 2021 (Trésorerie puis SIP).</p>
--

Une délégation du CHS-CT Finances 54 s'est rendue à Longwy pour effectuer une visite des services du CFP de Longwy le 19 octobre 2021.

Etaient présents :

Jérôme Antoine représentant CFDT

Jean-Christophe Berche représentant Solidaires Finances Publiques et secrétaire du CHS-CT

Patrick Duhem représentant Solidaires Finances Publiques

Didier Houillon, représentant FO

Et Franck Stocker représentant CGT

Saïd Tabamoute, assistant de prévention est excusé.

La délégation est tout d'abord reçue par Monsieur Blum, chef de service de la trésorerie collectivités et Mme Fortemps, adjointe.

Ils ne sont pas étonnés de notre visite. Le service fonctionne à flux tendu, en sous-effectif chronique. Sur le papier, il manque 1,4 emploi B et 0,2 C au vu du TAGERFIP. Dans les faits, il faut ajouter 3 arrêts maladie dont 2 de longue durée sur un effectif de 13 agents, direction comprise. Ce qui fait plus d'un quart d'effectif manquant.

Cette trésorerie est un gros poste comptable avec de grosses collectivités et un gros syndicat des eaux. Les changements fréquents du chef de poste n'arrangent rien. L'arrivée d'une contrôleuse est prévue pour avril 2022. A chaque arrivée de stagiaire ou d'apprenti, il faut intégrer le temps de formation interne ce qui est parfois contraignant pour les anciens vu la charge de travail quotidienne. *« On ne se consacre pas autant à la formation des nouveaux qu'on le souhaiterait. Et hormis pour des personnes particulièrement autonomes, les débuts dans le service sont difficiles. »*

La délégation poursuit sa visite dans le service et va à la rencontre des agents. Les locaux semblent disproportionnés au vu des agents présents (sous-effectifs, arrêts maladie, temps partiels, télétravail). *« Ici on n'a pas de problèmes pour respecter les distanciations sociales ! »*

Une agente nous indique avoir dû acheter sur ses propres deniers un câble permettant de relier son ordinateur portable au second écran mis à sa disposition dans le cadre du télétravail. Elle ne supportait plus d'attendre et ne pouvait continuer à travailler sur le seul petit écran de son portable.

Une autre nous montre le support pour écrans confectionné par son conjoint. *« A la DGFIP, c'est la débrouille ! »*

Discours récurrent des agents proches de la retraite : *« Vivement que cela se termine, je n'en peux plus. En 30 ans de carrière, je n'ai jamais vu cela ! »*

Les agents informent la délégation qu'ils ont demandé à plusieurs reprises la restitution de l'audit effectué par Aliavox. La direction départementale leur a toujours répondu qu'Aliavox tenait à ce que cette restitution se fasse en visio, ce que ne souhaitaient pas les agents.

Lors de cette restitution qui s'est faite sans en informer les organisations syndicales, Aliavox a regretté leur absence et a infirmé les dires de la direction. Ils tenaient eux aussi à faire cette restitution en présentiel...

La délégation apprend qu'il aura fallu de nombreuses demandes orales et écrites de la part des agents pour que le chauffage soit réenclenché dans les locaux en cet automne. La température était de 16° C. Des agents travaillaient avec leurs mitaines et on leur a même suggéré d'ajouter une couche de vêtements pour supporter le froid...

Le problème de la formation professionnelle a aussi été abordé. Comment suivre des formations dans des centres éloignés alors qu'on n'arrive pas à gérer le travail au quotidien ? Les e-formations ne sont pas non plus satisfaisantes. Aucun temps spécifique n'est prévu.

L'information la plus choquante qui nous a été rapportée est la suivante. M. Gautier, directeur départemental, lors de sa dernière visite, a dit à une collègue : « *Y a-t-il d'autres pleureuses dans le service ?* » Outre le fait que cela soit particulièrement sexiste, cela démontre le peu de cas que la direction fait pour les agents.

« Ici nous sommes ravitaillés par les corbeaux ! »

Les informations qui nous ont été données sont en adéquation avec les éléments inscrits dans le DUERP pour la trésorerie de Longwy en particulier sur les risques psychosociaux.

A savoir :

- Tension récurrente et de plus en plus exacerbée liée à un manque évident de personnel non réglé après le suicide du comptable précédent sur le lieu de travail.
- Charge de travail en inadéquation avec le sous effectif récurrent. La situation géographique de Longwy l'éloigne de Nancy, ce qui peut être un frein dans le cadre de la formation professionnelle.
- Les activités de caisse et d'accueil sont propices au développement des incivilités, insultes et dénigrement notamment en cas de refus de paiement en espèces compte tenu du plafond dépassé ou d'une attente trop longue ; encore plus si le public s'est trompé de file.
- La mise en place du NRP et l'incertitude quant au réel devenir de la trésorerie de Longwy à moyen terme affectent les agents quant à leurs futures missions. Les nouvelles règles de mutation au département peuvent être un sujet d'inquiétude.

La délégation insiste sur la nécessité de mettre des agents devant chaque chaise en affectant à moyen terme du personnel fonction publique sur Longwy et à court terme, en augmentant les interventions d'EDR et en embauchant des auxiliaires en nombre suffisant.

Quelques idées, déjà discutées en CHS-CT, et qui ont été abordées avec M. Blum, sont à travailler au plus vite. Mettre le CFP de Longwy en zone urbaine sensible en lien avec le Préfet de Meurthe-et-Moselle et instaurer une prime de fidélisation pour les sites qui peinent à recruter du genre de celle mise en place en Seine Saint-denis.

D'autres risques inscrits dans le DUERP devraient pouvoir être solutionnés sans trop de difficultés avec les prochains travaux au CFP de Longwy.

- Difficulté à maintenir un niveau d'hygiène suffisant dans le local destiné à la restauration des agents. Manque de produits d'entretien.
- Manque d'hygiène dans les toilettes dames + remontée d'odeur depuis la réfection des toilettes hommes.
- Travail sur double écran entraînant une fatigue visuelle et maux de cou. Certains postes sont mal positionnés par rapport à la lumière extérieure.

La délégation du CHS-CT proposera à l'assistant de prévention de répertorier les stores manquants ainsi que le besoin en lampes de bureau individuelles pour les agents qui n'en sont pas pourvus sur l'ensemble du site (trésorerie + SIP) sur le budget du CHS-CT.

Proposition aussi, dans le cadre des travaux, de remplacer les néons actuels par des Leds identiques à ceux du CFP de Lunéville.

La délégation a poursuivi sa visite par la rencontre des agents du SIP au 1^{er} étage. M. Delille, chef de poste, a fait une présentation des lieux où se feront les futurs travaux. Les dates d'intervention de l'entreprise ne sont pas encore fixées. Elles sont repoussées de semaine en semaine. Il en a profité pour nous montrer des éclats de crépi qui se désolidarisent de la façade et qui risquent de blesser les personnes ou de détériorer les véhicules sur le parking en contrebas. Des retouches semblent nécessaires.

M. Delille nous a indiqué qu'aucun agent du SIP ne faisait de télétravail. Au vu des sous-effectifs chroniques il y est défavorable. Il en a fait part aux agents. A ce jour aucun n'a fait de demande officielle donc M. Delille n'a pas eu à faire de refus. La délégation du CHS-CT lui a fait savoir qu'elle en prenait acte, mais qu'il était hors de question que Longwy soit mis à part du reste du département. La procédure télétravail départementale vaut pour l'ensemble du département.

Comme pour la trésorerie, le service fonctionne à flux tendu, en sous-effectif chronique. Sur le papier, il manque 1 emploi A, 1,5 emploi B et 3 C au vu du TAGERFIP. Dans les faits, il faut ajouter les arrêts maladie et accidents de travail, sur un effectif de 20 agents, direction comprise. Ce qui fait, là aussi, plus d'un quart d'effectif manquant.

Les agents du SIP constatent, en lien avec la suspension pour 2 ans de la convention franco-luxembourgeoise, un afflux à l'accueil physique du SIP. De nombreux contribuables sont particulièrement agressifs car cette situation a des implications sur la Taxe d'Habitation des personnes. La délégation du CHS-CT a conseillé aux agents d'établir des fiches de signalement à chaque acte d'incivilité. 3 auxiliaires retraitées, prévues avant la suspension, viennent renforcer l'équipe d'assiette. La charge de travail est gigantesque. Plusieurs agents nous ont indiqué faire des insomnies régulières en lien avec leurs conditions de travail.

Ils dénoncent aussi le fait que l'entrée des personnes accueillies sur rendez-vous se fasse par l'entrée principale du CFP. Ainsi lorsque les agents vont chercher la personne prévue pour un APRDV, elle est confrontée à la pression d'autres personnes qui souhaitent qu'on les renseigne et qui n'acceptent pas de voir l'accueil fermé.

Les agents du SIP réclament en outre le marquage des places de parking. Ils souhaitent aussi l'installation de volets électriques. Depuis le début de Vigipirate, ils doivent monter tous les volets à la main chaque matin et les redescendre chaque soir. La première personne arrivée et la dernière à quitter son poste de travail perdent ainsi chaque jour un quart d'heure de leur temps pour une tâche jugée inutile. Pourquoi imposer de baisser les volets roulants chaque soir au 1^{er} étage ? Ils souhaiteraient savoir si un exercice incendie aura lieu prochainement. Ils ne savent pas s'ils doivent se regrouper en bas de l'immeuble ou sur le toit comme ça avait été envisagé un temps.

Rien n'ayant été inscrit dans le DUERP concernant le SIP de Longwy, des agents ont rempli le registre santé et sécurité au travail au moyen d'une fiche navette.

On peut y lire :

La parution des mouvements locaux au 01/09/2021 inquiète fortement le personnel du **SIP Assiette** de LONGWY dans la mesure où 4 départs sont actés (2 B et 2 C soit 3 mutations et 1 départ en retraite) alors que l'on ne compte que 2 arrivées (1 C et 1 C stagiaire qui était déjà affecté au SIP Recouvrement).

Par ailleurs, 4 autres agents (1 A et 3 C) sont déjà absents depuis plusieurs années ou plusieurs mois, tandis qu'un autre (cadre B) reprend en mi-temps thérapeutique après une longue absence.

Parallèlement, la situation frontalière de LONGWY subit de plein fouet les effets de la nouvelle convention fiscale entre la France et le Luxembourg applicable à compter de l'imposition des revenus de l'année 2020. Les charges de travail explosent sans parler de l'incompréhension et du mécontentement des contribuables. En outre, Les QUITUS (mission qui incombe au SIE et dont la charge est très importante en zone frontalière) sont réalisés au SIP (agent EDR).

Le personnel, très engagé et très impliqué professionnellement est déjà en grande souffrance (stress, insomnies...) et redoute des répercussions encore plus graves sur sa santé, sur un site déjà sensible et sous tension (cf Rapport ALIAVOX), que l'on dit vouloir pérenniser. Les conditions de travail se dégradent toujours et la pression grandit. Nous osons espérer que des mesures seront prises rapidement afin de ne pas mettre notre santé plus en péril.

Depuis un agent est absent pour cause d'accident de travail. 3 auxiliaires retraitées ont été recrutées sur un total de 3 mois et demi. La convention franco-luxembourgeoise a été suspendue, au moins 9300 déclarations sont à retraiter selon les chiffres de la direction. Soit un travail colossal.

Les recommandations faites pour le SIP par la délégation CHS-CT sont identiques à celles pour la trésorerie. A savoir : La délégation insiste sur la nécessité de mettre des agents devant chaque chaise en affectant à moyen terme du personnel fonction publique sur Longwy et à court terme, en augmentant les interventions d'EDR et en embauchant des auxiliaires en nombre suffisant.

Quelques idées, déjà discutées en CHS-CT, sont à travailler au plus vite. Mettre le CFP de Longwy en zone urbaine sensible en lien avec le Préfet de Meurthe-et-Moselle et instaurer une prime de fidélisation pour les sites qui peinent à recruter du genre de celle mise en place en Seine Saint-denis.

Les membres de la délégation du CHS-CT Finances 54,

Jérôme Antoine représentant CFDT

Jean-Christophe Berche représentant Solidaires Finances Publiques et secrétaire du CHS-CT

Patrick Duhem représentant Solidaires Finances Publiques

Didier Houillon, représentant FO

Et Franck Stocker représentant CGT